

Règlements sur la protection des données de la Bausparkasse Schwäbisch Hall AG

Les paragraphes suivants vous informent sur le mode de traitement de vos données à caractère personnel que nous employons et des droits et prétentions qui vous sont conférés par les règlements sur la protection des données des articles 13, 14 et 21 du Règlement général à la protection des données (RGPD). Les données et leur mode d'exploitation dépendent principalement de la nature des prestations de services demandées et convenues.

Remarques destinées à la clientèle, dans le cadre de notre activité en France :

Le siège du responsable du traitement, la Bausparkasse Schwäbisch Hall AG, se trouve en Allemagne, à Schwäbisch Hall. Aussi, vous disposez fondamentalement des mêmes droits et prétentions conférés par la RGPD que nos clients allemands. Nous vous en informons dans les règlements identiques suivants :

1. Qui est responsable du traitement des données et à qui puis-je m'adresser ?

Responsable du traitement	Délégué à la protection des données
Bausparkasse Schwäbisch Hall AG Crailsheimer Str. 52 D-74517 Schwäbisch Hall Tel: +49 791 46-4408 Courriel : service@schwaebisch-hall.de Ci-après également désignée par „la Bausparkasse“	Coordonnées Bausparkasse Schwäbisch Hall, Team Datenschutz, Crailsheimer Str. 52 D-74517 Schwäbisch Hall Tel: +49 791 46-4812, Fax: +49 791 46-2628 ou par courriel : datschutzbeauftragter-shg@schwaebisch-hall.de

2. Quelles sources et quelles données utilisons-nous ?

Nous traitons les données à caractère personnel que nous recevons de votre part dans le cadre de notre relation commerciale. De plus, si nécessaire dans le cadre de la fourniture de notre prestation de service, nous traitons les données à caractère personnel que nous avons obtenues de façon légitime, de la part d'autres entreprises du groupe financier coopérant des Volksbanken Raiffeisenbanken et de leurs agents commerciaux en charge ou de tierces personnes (par ex. la SCHUFA¹) (par exemple pour exécuter des mandats, des contrats ou à la suite d'une autorisation de votre part).

En outre, nous traitons les données à caractère personnel que nous avons recueillies légitimement par le biais d'autres sources accessibles au public (par ex. livre foncier, registre du commerce, presse, médias) et que nous sommes en droit de traiter.

Les données à caractère personnel en question sont les informations personnelles (nom, adresse et autres coordonnées, la date et le lieu de naissance, la nationalité), les données d'identification (par ex. les données de la pièce d'identité) et les données permettant l'authentification (par ex. signature). Par ailleurs, il peut également s'agir de données concernant une demande (par ex. demande de paiement), de données résultant de l'exécution d'obligations contractuelles (par ex. écritures dans le cadre de transactions financières, ligne de crédit, données concernant le produit, par ex. placements en épargne-construction, crédit), d'informations sur votre situation financière (par ex. données sur la solvabilité, le scoring, le rating, sur provenance des valeurs du patrimoine), de données publicitaires et de vente (y compris score d'impact publicitaire), de données concernant la documentation (par ex. protocole du rendez-vous), de données de registres, de données concernant l'utilisation des médias que nous proposons (par ex. données concernant l'accès à nos pages Web, apps ou newsletter, clics sur nos pages ou données enregistrées) ainsi que toute autre donnée similaire des catégories précitées.

3. A quelles fins traitons-nous vos données (objectif du traitement) et sur quelle base juridique ?

Nous traitons les données à caractère personnel en conformité avec les dispositions du règlement général à la protection des données (RGPD) et de la loi allemande Informatique et libertés (BDSG) :

a) En vue de l'exécution d'obligations contractuelles (Art. 6 § 1 b RGPD)

Le traitement des données à caractère personnel (Art. 4 n°2 RGPD) est effectué en vue de l'apport et la médiation d'activités d'épargne-construction, de dépôt et de crédit, de services financiers ainsi que des assurances, en particulier en vue de l'exécution des contrats qui nous lient à vous et de vos demandes ainsi que toutes les activités nécessaires au fonctionnement et à l'administration d'un institut de crédit.

Les objectifs du traitement des données sont principalement axés sur le produit concret (par exemple, épargne-construction, produits de financement à la construction, autres produits bancaires et d'assurance ainsi que les fonds d'investissement) et peuvent comprendre, entre autres, des analyses de besoin, des activités de conseil ainsi que la réalisation de transactions.

Pour plus de détails sur les objectifs du traitement des données, veuillez vous reporter à la documentation contractuelle et aux Conditions générales.

b) Dans le cadre des intérêts légitimes (Art. 6 § 1 f RGPD)

Si nécessaire, nous traitons vos données au-delà de l'exécution primaire du contrat aux fins des intérêts légitimes poursuivis par notre établissement ou par un tiers. Exemples :

- Consultation et échange de données avec des agences de renseignement (par ex. SCHUFA¹) pour déterminer les risques de solvabilité et de défaillance ainsi que les adresses actuelles ;
- Examen et optimisation de procédés d'analyse de besoin et d'approche directe de la clientèle ;
- Publicité, étude de marché et sondage d'opinion, dans la mesure où vous ne vous êtes pas opposé à l'utilisation de vos données – également au-delà de la fin du contrat ;
- Exercice de droits légaux et défense dans le cadre de litiges juridiques ;
- Garantie de la sécurité informatique et du fonctionnement informatique de la Bausparkasse ;
- Prévention et poursuite d'infractions pénales ;
- La surveillance vidéo est destinée à la collecte de preuves dans le cadre d'infractions ;
- Mesures aux fins de pilotage de l'entreprise et développement de prestations de service et produits.

c) En raison de votre consentement (Art. 6 § 1 a RGPD)

Dans la mesure où vous avez consenti au traitement des données à caractère personnel pour plusieurs finalités spécifiques (par ex. transmission de données au sein du consortium/du groupe, étude des données pour des finalités marketing), votre consentement confère la licéité nécessaire au traitement de ces données.

Votre consentement peut être révoqué à tout moment.

Cette clause est également valable pour la révocation de déclarations de consentement – comme par exemple la clause SCHUFA¹ – qui ont été émises avant entrée en vigueur de la RGPD, soit avant le 25 mai 2018.

Nous attirons votre attention sur le fait que la révocation a un effet postérieur. Les traitements effectués avant la révocation ne sont pas concernés.

d) En raison d'obligations légales (Art. 6 § 1 c RGPD) ou dans l'intérêt public (Art. 6 § 1 e RGPD)

De plus, en notre qualité de Bausparkasse, nous sommes soumis à diverses obligations légales, à savoir des prescriptions légales (par ex. loi régissant Bausparkassen, loi encadrant les crédits bancaires, loi fiscale, loi sur le blanchiment d'argent) ainsi que les prescriptions des organes de contrôle du crédit (par ex. de la banque centrale européenne, de l'organisme européen de contrôle des banques, de la banque centrale allemande et de l'office fédéral de contrôle des prestations financières). Les finalités du traitement comprennent, entre autres, l'examen de la solvabilité, la vérification de l'identité et de l'âge, la prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, l'exécution d'obligations de contrôle et de déclaration ainsi que l'évaluation et le pilotage des risques et la transmission d'informations à des autorités.

4. Quels sont les destinataires de mes données ?

Au sein de la Bausparkasse, plusieurs services disposent de vos données pour pouvoir satisfaire à l'exécution de nos obligations contractuelles et légales. Vos données peuvent également être mises à la disposition de sous-traitants (art. 28 RGPD)

¹ Pour les clients domiciliés en France, nous consultons régulièrement le fichier "FICP" auprès de la Banque de France.

auxquels nous faisons appel, dans les limites des finalités énoncées au point 3. Il s'agit d'entreprises des catégories prestations de crédit, prestations de services informatiques, logistique, prestations de services d'impression, télécommunication, recouvrement, conseil et consulting, distribution et marketing. En matière de transfert de données à des destinataires en dehors de la Bausparkasse il convient de souligner que nous sommes tenus à la confidentialité concernant tous les faits et évaluations relatifs à notre clientèle et portés à notre connaissance (secret bancaire). Nous ne sommes autorisés à communiquer des informations concernant votre personne que si des prescriptions légales le permettent ou l'exigent, si vous y avez consenti ou si nous nous sommes habilités à communiquer des renseignements. Dans ces conditions, les destinataires de données à caractère personnel peuvent être par ex. :

- des bureaux et institutions publiques (par ex. la banque fédérale allemande, l'office fédéral de contrôle des prestations financières, l'organisme européen de contrôle des banques, la banque centrale européenne, l'administration des finances publiques) en cas d'obligation légale ou administrative.
- d'autres instituts de crédit et instituts financiers ou autres établissements assimilés auxquels nous transmettons des données à caractère personnels aux fins d'exécution de la relation d'affaires entretenue avec vous. (selon le contrat : par ex. banque correspondante, société de renseignements).

D'autres destinataires de ces données peuvent être les organismes pour lesquels vous nous avez autorisés à la transmission de données ou pour lesquels vous nous avez déliés du secret bancaire en vertu d'un accord ou d'une autorisation.

5. Combien de temps mes données sont-elles stockées ?

Si nécessaire, nous traitons et stockons vos données à caractère personnel pour toute la durée de notre relation d'affaires, ce qui comprend par exemple l'ébauche et l'établissement d'un contrat. Il convient de souligner que notre relation d'affaires est un contrat de durée indéterminée, institué sur plusieurs années.

De plus, nous sommes soumis à différentes obligations de conservation et documentation issues du Code de commerce allemand (HGB), du Code fiscal allemand (AO), de la loi réglant les crédits bancaires (KWG) et de la loi sur le blanchiment d'argent (GwG). Les délais de conservation et documentation y étant prévus varient entre deux et dix ans.

Enfin, il convient de déterminer la durée de stockage également en fonction des délais de prescription, qui sont, par exemple selon les §§ 195 et suivants du Code civil allemand (BGB), de trois ans en règle générale, mais qui peuvent aussi aller dans certains cas jusqu'à trente ans.

6. Des données sont-elles transférées vers un pays tiers ou à une organisation internationale ?

Aucun transfert de données à caractère personnel n'aura lieu vers un pays en dehors de l'EEE (Espace Economique Européen) ou à une organisation internationale. Dans le cadre de la télémaintenance de composants informatiques standard, il ne peut-être exclu que, dans des cas isolés et aux fins de dépannage, un prestataire informatique issu d'un pays tiers (par ex. USA) obtienne, dans de rares cas, un accès limité et contrôlé à des données à caractère personnel.

Nous vous informerons par courrier séparé et donnerons plus de détails dans les cas prévus par la loi.

7. Quels sont mes droits à la protection des données ?

Toute personne concernée dispose d'un droit d'accès en vertu de l'article 15 RGPD, d'un droit de rectification selon l'art. 16 RGPD, d'un droit à l'effacement selon l'art. 17 RGPD, d'un droit à la limitation du traitement selon l'art. 18 RGPD ainsi que d'un droit à la portabilité des données selon l'art. 20 RGPD. Le droit d'accès et le droit à l'effacement sont soumis aux restrictions des §§ 34 et 35 de

la loi allemande Informatique et libertés. De plus, elle dispose d'un droit de réclamation auprès d'une autorité de contrôle Informatique et liberté (Art. 77 RGPD en combinaison avec § 19 loi allemande Informatique et libertés).

8. Suis-je tenu de fournir mes données ?

Dans le cadre de notre relation d'affaires, vous ne devez fournir que les données à caractère personnel nécessaires à la fondation, à l'exécution et à la cessation d'une relation d'affaires ou dont la collecte nous est imposée par la loi. Sans ces données, nous devons, en règle générale, refuser la souscription du contrat ou l'exécution de la demande ou ne plus pouvoir poursuivre un contrat existant ou devoir y mettre fin.

En particulier, en vertu des dispositions légales en matière de blanchiment d'argent, nous sommes tenus de vous identifier, avant fondation de la relation d'affaires, à l'aide d'une carte d'identité et de collecter votre nom, vos date et lieu de naissance, votre nationalité ainsi que votre adresse. Afin que nous puissions respecter cette obligation légale, vous devez, en vertu de la loi allemande sur le blanchiment d'argent (GwG), nous fournir les informations et documents nécessaires et nous communiquer sans délai toute modification pouvant intervenir au cours de la relation d'affaires. Si vous ne nous fournissez pas les informations et documents nécessaires, nous ne sommes pas autorisés à accepter ou poursuivre la relation d'affaires que vous souhaitez.

9. Dans quelle mesure une décision est-elle prise de façon automatisée dans un cas particulier ?

De façon générale, la fondation et l'exécution de la relation d'affaires ne font l'objet d'aucune décision basée exclusivement sur un traitement automatisé, en vertu de l'art. 22 RGPD. Si, dans des cas isolés, nous devons faire usage de cette procédure, nous vous en informerons par courrier séparé, dans la mesure où la loi le prescrit.

10. Dans quelle mesure mes données sont-elles utilisées pour un profilage (scoring) ?

Nous traitons vos données partiellement de façon automatisée afin d'évaluer certains aspects personnels (profilage). Par exemple, nous utilisons le profilage dans les cas suivants :

- En raison de prescriptions légales et réglementaires, nous sommes tenus de lutter contre le financement du blanchiment d'argent et du terrorisme ainsi que contre tout délit menaçant les biens personnels. A cet effet, des analyses de données (par ex. des transactions de paiement) sont également effectuées. Ces mesures sont également destinées à protéger vos intérêts.
- Pour pouvoir vous informer et conseiller de façon ciblée sur nos produits, nous employons des instruments d'analyse. Ils permettent une communication et une publicité, y compris les sondages de marché et d'opinion, axés sur vos besoins effectifs.
- Dans le cadre de l'évaluation de votre solvabilité lors de l'accord d'un crédit ainsi qu'en continu dans le cadre d'un scoring propre au contrat, nous utilisons le scoring (particuliers) ou le rating (entreprises). Nous calculons la probabilité avec laquelle un client respectera ses engagements de paiement. Dans ce calcul entrent en ligne de compte par exemple, les revenus, les dépenses, les charges actuelles, la profession, l'employeur, l'ancienneté, les expériences issues de la relation d'affaires à ce jour, le remboursement d'anciens crédits conforme au contrat ainsi que les informations d'agences de renseignements. Le scoring et le rating sont tous les deux basés sur des méthodes mathématiques statistiques reconnues et éprouvées. Le score et le rating obtenus nous aident, de plus, à prendre une décision dans le cadre de la souscription de produits et constituent des éléments du management des risques.
- Dans le cadre d'un scoring ou rating propre à un contrat, des informations d'agences de renseignements peuvent également être retenues le cas échéant.

Information de la Bausparkasse Schwäbisch Hall AG concernant votre droit d'opposition

En vertu de l'art. 21 du règlement général à la protection des données (RGPD)

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel vous concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1 e RGPD (traitement des données à l'exécution d'une mission d'intérêt public) et sur l'article 6, paragraphe 1 f RGPD (traitement des données aux fins des intérêts légitimes) ; cette clause est également valable pour un profilage fondé sur ces dispositions au sens de l'article 4 n° 4 RGPD que nous utilisons en matière d'évaluation de la solvabilité ou pour des fins publicitaires.

Si vous faites usage de votre droit d'opposition, nous ne traiterons plus vos données à caractère personnel, à moins que nous puissions démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Dans des cas isolés, nous traitons vos données à caractère personnel à des fins de

prospection. Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel vous concernant à de telles fins de prospection ; y compris le profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.

Lorsque vous vous opposez au traitement à des fins de prospection, nous ne traitons plus vos données à caractère personnel à ces fins.

Votre opposition n'est pas soumise à une obligation de forme particulière et devra être envoyée si possible à l'adresse suivante :

Bausparkasse Schwäbisch Hall,
Crailsheimer Straße 52
D-74517 Schwäbisch Hall